

anniversaire

L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS



Vol. 11 n° 1 décembre 2003

LA COMMUNICATION EST À LA BASE
DE TOUTE ACTION COMMUNAUTAIRE.



décembre

2003

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Réjean Cloutier	Président	259-2567
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659

DIRECTEURS

Pierre Cauffopé	259-7889
Sylvain Lamonde	259-2019
Jean-Yves Lamonde	259-2433

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Correction

Nicole Couture

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Sylvain Lamonde

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Bernier Imprimeurs, Montmagny

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
1/4 page	18,00\$	150,00\$
1/2 page	35,00\$	300,00\$
1 page	60,00\$	500,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

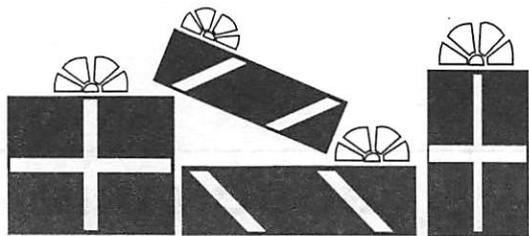
Ambulance 911
 CLSC Antoine-Rivard 248-2572
 Feu 911
 Municipalité 259-7228
 Centre anti-poison du Québec 1-800-463-5060
 Tel-Jeunes 1-800-263-2266

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

tirage/certifié
AVDA
membre 2003

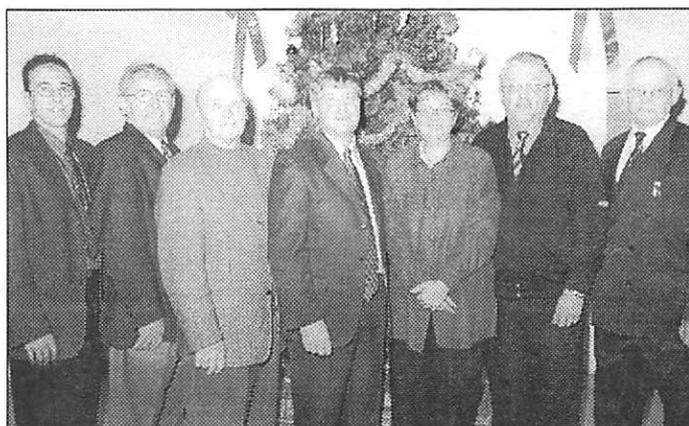


Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



SOMMAIRE

Norbert Morin sur le gril	3
Bourses d'études Desjardins	5
De succès en succès	5
Invitation à l'implication citoyenne	6
Bibliothèque du Rocher	7
Horaires des Fêtes	7
Traitements de la dépression	8
Chronique pastorale	10
Cercle des fermières	13
Recette des Fermières	13
La Francolière	15
Conseils en prévention incendie	16
Activités du Club VTT	17
Activités de l'Âge d'Or	17
Cassy, la bédé	20
Les Petits Débrouillards	21
Au fil des jours	22
L'Écho municipal	23-35
Info-Loisirs.....	36
Les petites annonces	37



En appui aux sports récréatifs de Saint-François, ils ont bien voulu rôtir notre député: François Létourneau, Pierre Lachance, préfet de la MRC de Montmagny, Réal Gauvin, ancien député provincial, Mireille Thibault, du bureau du député Morin, Pierre Jean, maire de Saint-François et Gonzague Lamonde, ancien secrétaire de la municipalité.

Norbert Morin: sur le gril au profit des sports récréatifs

Le 23 novembre dernier, pour son brunch annuel, la Corporation des Loisirs avait comme invité d'honneur Monsieur Norbert Morin. Près de 350 personnes étaient présentes afin de rendre hommage à Monsieur Morin à titre de président des Loisirs de St-François de 1991 à 2003, mais également pour sa grande implication aux niveaux social, économique et municipal dans notre communauté. Ce fût par la formule d'un bien cuit que nos rôtitisseurs M. Réal Gauvin, ancien député libéral provincial, M. Pierre Lachance, préfet de la MRC de Montmagny, M. Gonzague Lamonde, ancien secrétaire municipal, et autres invités ont su relater à leur façon de grands évènements, des situations cocasses ainsi que le dévouement et la grande disponibilité de notre invité.

Tous les profits de ce brunch iront aux sports récréatifs de Saint-François. Merci aux nombreux bénévoles qui ont contribué au succès de cet événe-

Besoin d'idées cadeaux !

Passez-nous voir à la S.C.A. Rivière-du-Sud



De la part de la direction et du personnel : Joyeux temps des fêtes !

Saint-François :	259-7715
Berthier-sur-Mer :	259-7718
La Durantaye :	884-2802

Certificats cadeaux disponibles





**PRODUITS MÉTALLIQUES ROY
Inc.**

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



BOUCHERIE

*Richard
Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) **259-7783**

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**



Le Leader canadien par excellence

La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.
Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.

www.garant.com



De succès en succès

Comme il est devenue tradition, les Fermières de Saint-François ont tenu leur Bazar Bouffe le 16 novembre dernier. Très courue, cette activité permet aux uns de faire leurs provisions pour la période des Fêtes et à nos Fermières de démontrer leur talent culinaire. Pour vous remercier de vos encouragements à cette activité: Doris Garant, Mireille Fournier, Monique Fiset, Lucette Tanguay et Lucienne Roy.



25, de l'Étang, Saint-François
Montmagny (Québec) G0R 2G0
Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7013
Sans frais: 866-259-7710

Visitez notre **site**
www.emballageslm.com
fredjean@emballageslm.com

Bourses d'études Desjardins

La Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud a remis 3000\$ en bourses d'études lors de la Semaine Desjardins

Dans le cadre du programme de bourses d'études des Caisses populaires Desjardins des MRC de Montmagny et de L'Islet, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud a remis 9 bourses totalisant 3000\$.

L'attribution de ces bourses s'effectue par tirage au sort parmi les étudiants et étudiantes de niveau post secondaire (formation professionnelle, collégiale et universitaire) qui ont complété correctement le bulletin de participation et qui répondent aux exigences énumérées au sein du dépliant promotionnel du programme. Le tirage a été effectué dans le cadre de la semaine Desjardins, soit le vendredi 17 octobre dernier.

Depuis la première parution de programme en 1994, c'est pas moins de 39 000\$ qui ont été distribué à quelques 123 étudiants et étudiantes. Cet appui vient confirmer une fois de plus l'engagement de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud à vouloir soutenir les efforts et la motivation de celles et ceux qui ont choisi la voie de l'approvisionnement et de l'enrichissement des connaissances.

Les gagnants des bourses d'études pour cette année sont:

Niveau collégial et formation professionnelle

Francis Blais
250\$
Sandra Charest
250\$
Hélaine Baillargeon
250\$
Émilie Blais
250\$
Catherine Baillargeon
250\$
Karine Blais
250\$

Niveau universitaire

Marie-Pascale Beaumont
500\$
Maggie Fiset
500\$
Annie Rémillard
500\$

Félicitations à tous les gagnants.



Invitation à une journée réflexion sur l'implication citoyenne

La Corporation de développement communautaire Montmagny-L'Islet tiendra une journée réflexion sur l'implication citoyenne. Cet événement se tiendra le jeudi 4 décembre prochain de 8h30 à 15h30, à la Salle municipale située au 79, Monseigneur Bernier à St-Eugène.

Ayant constaté certaines problématiques qui méritent un temps de réflexion, la CDC a entrepris l'organisation de cette journée afin de conscientiser la population et les acteurs de divers milieux à la pertinence de l'implication citoyenne comme préalable au dynamisme d'une communauté. Par la même occasion, nous espérons stimuler l'intérêt du simple citoyen à participer à la vie communautaire et ainsi s'engager dans les différentes instances décisionnelles. Lors de la tenue de cette journée, nous voulons démontrer, par des expériences concrètes, qu'il est possible de faire changer des choses au sein de sa communauté.

Pour amorcer cette réflexion, des conférences seront présentées par des invités de marque tels que M. Claude Béland, professeur-invité à l'UQAM et titulaire de la Chaire Économie et Humanisme ainsi que président du Mouvement Desjardins de 1987 à 2000, M. Jacques Fiset, directeur général du CLD de

Québec et Mme Diane Lavallée, présidente du Conseil du statut de la femme.

Des citoyens et citoyennes des MRC de Montmagny et de L'Islet sont également invités à venir parler de leur implication. De plus, vous pourrez prendre part à diverses périodes d'échanges avec les autres participants.

Ensemble, s'amorcera ainsi une réflexion qui nous mènera vers une plus grande solidarité afin d'améliorer le développement de notre collectivité.

Réjeanne Adam, présidente

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

**275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0**

Tél.: 418-259-7789
Ligne directe: 1-800-463-8744

Tél.: 418-259-7721
Fax: 418-259-7725

WWW.MORIGEAU.COM



MORIGEAU • LÉPINE

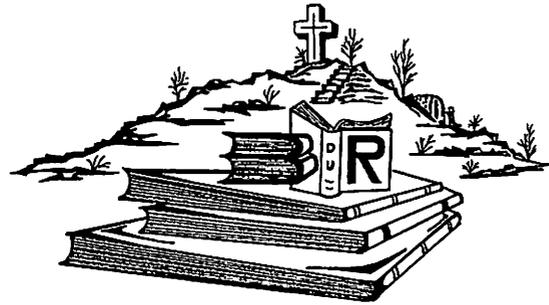
CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine
**25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec)
G0R 2G0**

Horaire du bureau municipal

Veillez noter que pour la période des Fêtes le bureau municipal sera fermé du 20 décembre au 4 janvier inclusivement. Le bureau sera de nouveau ouvert le 5 janvier 2004. Merci de votre attention.

Yves Laflamme, sec.-trés.



Horaire des collectes des matières recyclables et non-recyclables

Dans la semaine de Noël, le ramassage des matières recyclables (bac bleu) va se faire le mercredi 24 décembre 2003 et non le vendredi comme habituellement.

Dans la semaine du jour de l'an, le ramassage des matières non-recyclables (bac vert) va se faire le vendredi 2 janvier 2004. Donc, ici il n'y a pas de changement.

Yves Laflamme, sec.-trés.

Pour vous mettre dans l'ambiance des Fêtes

Tout comme par les années passées, la bibliothèque met à votre disposition une série de volumes, cassettes et CD qui sauront vous mettre dans l'ambiance du temps des Fêtes. Venez voir par vous-mêmes.

Au nom de toute l'équipe

Nos souhaits chaleureux de bonheur, de santé et de prospérité à vous et à vos proches à l'occasion des Fêtes.

Pour les vacances de Noël, la bibliothèque sera fermée pour la période du 21 décembre au 6 janvier inclusivement. Reprise des activités le 7 janvier 2004.

Maxime Gourgues

A

ssemblée générale annuelle



Le journal communautaire

**L'Écho de St-François tiendra son
assemblée générale annuelle**

le mardi 9 décembre 2003

**à 19h30 au Centre des Loisirs
de Saint-François**

Pour assister à l'assemblée et obtenir le droit de vote, il faut être membre du journal et avoir acquitté une cotisation de 5\$ pour les membres individuels ou de 25\$ pour les associations.

Devenir membre de son journal, c'est prendre une part active au développement et à l'organisation de la communauté.

Bienvenue à tous.

Les différents traitements de la dépression

Lors de mon article précédent, j'ai abordé les causes de la dépression. Aujourd'hui, je vous entretiens sur les différents traitements de la dépression.

En premier lieu, c'est la médication qui prévaut. En effet, les médicaments que l'on appelle les antidépresseurs ont pour effet de soulager et faire disparaître les symptômes associés à la dépression. Les substances contenues dans ces médicaments stimulent les composantes chimiques de nos cellules du cerveau soit: la sérotonine, noradrénaline et la dopamine, appelés neurotransmetteurs. Ces derniers permettent aux cellules du cerveau de communiquer chimiquement entre elles et dans certains cas, de régulariser notre humeur. Le principal bénéfice des antidépresseurs est d'améliorer sensiblement notre qualité de vie. Les médicaments les plus courants et les plus utilisés sont: Prozac, paxil, luvox, zoloft, célexa, effexor, welbutryn et le rémérone. Tous ces nouveaux médicaments remplacent les anciens (éla-vil, surmontil, etc.) qui comportaient beaucoup plus d'effets secondaires. Le dosage varie en fonction de l'intensité des symptômes, du nombre et de la réaction de chaque individu envers la médication. Pour certains, la dose sera plus élevée que pour d'autres. Les professionnels de la santé recommandent également de combiner la psychothérapie à la médication. Ce support vise à soulager la détresse en exprimant nos sentiments. De plus, il est utile pour nous sensibiliser à modifier notre façon de penser et d'agir ainsi que nos attitudes, nos comportements pouvant nuire à notre santé mentale. Il y a également la sismothérapie (électrochocs) qui est utilisée lorsque les médecins constatent que les médicaments ne soulagent pas suffisamment les symptômes. Ce traitement est utilisé habituellement en dernier recours. Les chocs électriques sont donnés alors que la personne est endormie. Ils sont légers et indolores. L'efficacité de ce traitement est indéniable. Après 5 à 8 séances, l'humeur de la personne s'améliore considérablement. L'effet secondaire le plus désagréable et le plus rapporté: les légères pertes de mémoire qui peuvent perdurer quelques temps après la fin du traitement. Je conclus en vous rappelant que la dépression est une maladie qui peut être traitée avec beaucoup de succès. Dans notre prochain article je vous informerai sur les troubles anxieux.

FERME HORTICOLE
Lajoie

* Conception, réalisation et entretien paysager
* Centre-jardin
* Producteur de vivaces et d'annuelles

330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier Qc G0R 4J0
Tél.: 418 • 884 • 3124

MAÎTRE PAYSAGISTE



Passionate CERTIFICÉ
APPRO
PASSION JARDINS

LAPRISE
MAISONS 4^e DIMENSION

Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



No 00-2447

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 400 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

R.B.Q: 2634-7666-98

UN MESSAGE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

CHANGEMENTS APPORTÉS À L'ASSURANCE-EMPLOI

Votre rémunération varie-t-elle d'une semaine à l'autre?

Exercez-vous un emploi à temps partiel ou un emploi temporaire?

Les modifications apportées à l'assurance-emploi pourraient vous être profitables.

Le gouvernement du Canada porte à 225 \$ le seuil de la rémunération des petites semaines. Lorsque vous serez admissible à l'assurance-emploi et que nous calculerons vos prestations, nous ne tiendrons pas compte, dans la mesure du possible, de la rémunération inférieure à ce seuil.

Cette modification pourrait faire augmenter vos prestations d'assurance-emploi.

Pourquoi le gouvernement du Canada apporte-t-il cette modification?

Grâce à cette amélioration, les Canadiens seront plus portés à accepter des semaines de travail moins bien rémunérées, sans que celles-ci réduisent leurs prestations d'assurance-emploi de la période de prestations suivante.

Le nouveau seuil de 225 \$ pour une semaine de travail régulière (l'ancien seuil était de 150 \$) témoigne des augmentations des salaires au Canada.

Cette modification rend l'assurance-emploi mieux adaptée aux besoins des travailleurs canadiens.

Éléments inchangés :

- Nous continuerons de tenir compte de toutes les heures d'emploi assurable pour déterminer votre admissibilité, même si nous ne nous en servons pas pour calculer vos prestations.
- Vous continuerez de déclarer toute votre rémunération pendant les semaines où vous la gagnez.
- La rémunération admissible pendant la période de prestations est fixée au plus élevé des deux montants suivants : 50 \$ par semaine ou 25 % de vos prestations hebdomadaires.
- Les employeurs doivent continuer de verser des cotisations d'assurance-emploi sur chaque dollar de rémunération et de remplir les relevés d'emploi.

Pour obtenir plus de renseignements sur les petites semaines :

☎ 1 800 0-Canada (1 800 622-6232)

ATS : 1 800 465-7735

🌐 www.drhc-hrdc.gc.ca/ae



Développement des
ressources humaines Canada

Human Resources
Development Canada

Canada



Campagne de vaccination gratuite en cours

La campagne de vaccination contre la grippe est présentement en cours. Cette année encore, la campagne de vaccination gratuite vise la clientèle de personnes âgées de 60 ans ou plus ainsi que les personnes atteintes d'une maladie chronique. Les personnes vivant avec les malades chroniques et le personnel des établissements de soins de santé peuvent également recevoir ce vaccin gratuitement. La grippe peut entraîner pour les personnes les plus vulnérables des complications graves. Pour se faire vacciner, il faut prendre rendez-vous en s'adressant à son CLSC ou à sa clinique médicale. C'était une chronique de Communication-Québec en Chaudière-Appalaches. 1 800 363-1363 / www.chaudiere-appalaches.gouv.qc.ca



Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre



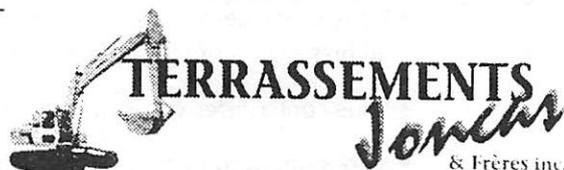
Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie



une division de



TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager

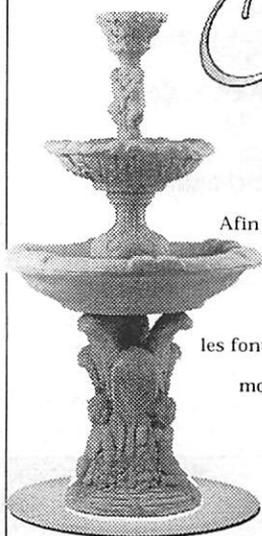
Arnebec Décor vous offre une variété

d'ornements de parterre telles:

les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs

modèles de différentes grandeurs qui sauront

agrémenter votre décor.



Venez nous voir!

Près de la sortie 369
de l'autoroute 20

115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de licence RBQ: 2552 189929

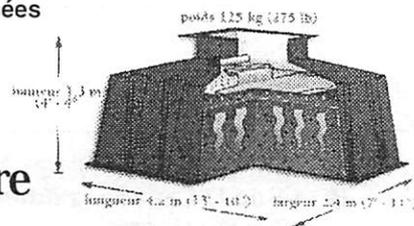
POUR MIEUX VOUS SERVIR,
NOUS SOMMES OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H À 17 H
ET LES SAMEDIS ET DIMANCHE
DE 10 H À 16 H

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé
pour traiter vos eaux usées



le
Biofiltre



SPÉCIALISTE EN:

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
 - ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
 - ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION
- De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé
- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

La communauté chrétienne en action

Assemblée des paroissiens

Ce dimanche, 7 décembre, après la messe de 10h30, aura lieu une assemblée des paroissiens. À l'ordre du jour: élection de nouveaux marguilliers. Bienvenue à tous.

Initiation chrétienne

Un certain nombre de jeunes de notre communauté chrétienne ont entrepris leur démarche de préparation en vue de la célébration des sacrements du pardon et de l'eucharistie. Une rencontre regroupant les parents et les enfants est prévue pour le 3 ou le 8 décembre, à 19h, à la sacristie, selon le choix. Nous rappelons qu'il s'agit de la même rencontre, mais répartie sur deux soirées pour permettre aux parents de choisir celle qui leur convient le mieux. Plusieurs se sont déjà inscrits à l'une ou l'autre.

Pour répondre à vos questions concernant la démarche en général ou cette rencontre en particulier, vous pouvez contacter Mme Yolande Mercier (248-6091) ou Mme Patricia Lachance (248-5851).



Préparation à l'Avent et à Noël

Le temps de l'Avent a débuté le dimanche 30 novembre et se poursuivra jusqu'à la fête de Noël. Le thème de l'Avent 2003 est: «Aujourd'hui... Dieu fait du neuf». Un carnet de réflexions et de prières préparé par Vie Liturgique est disponible à un coût minime. Il se veut un instrument destiné à nourrir l'esprit et le cœur sur le chemin de l'Avent et de Noël. Des images-prières sont également disponibles. On pourra se les procurer à l'église.

Michel Talbot, curé

Baptême et sépulture

A été accueillie dans la communauté chrétienne

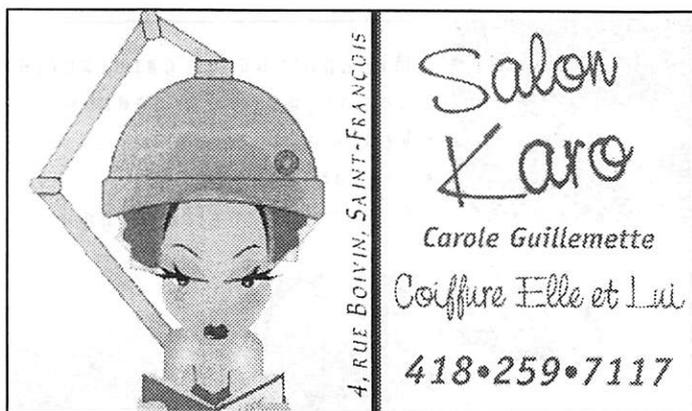
Le 2 novembre 2003, Alexandra Jean fille de Sébastien Jean et de Stéphanie Talon.

Félicitations aux heureux parents!

Sépulture

M. Maurice Montminy, époux de dame Angéline Pouliot, décédé à l'âge de 88 ans et 8 mois. Les funérailles ont eu lieu le 11 novembre en notre église.

Sincères condoléances à la famille en deuil.



4, RUE BOIVIN, SAINT-FRANÇOIS

Salon
Karo

Carole Guillemette

Coiffure Elle et Lui

418-259-7117



RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

- Menu du jour
- Commande à emporter
 - Pizza
- Mini-dépanneur
- Loto-Québec
- Diesel
- Salle semi-privée jusqu'à 50 personnes



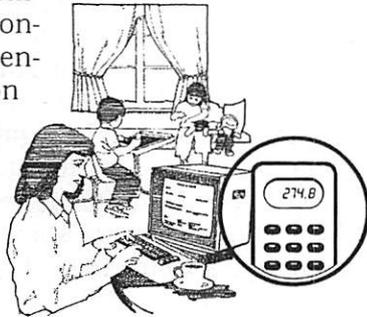
De consommateur à cyberconsommateur : évolution des attitudes

Forrester Research, qui a étudié plus d'un million de personnes au cours des six dernières années, a dressé le portrait de cette évolution. À cet égard, retenons que le consommateur actuel est considéré comme un « multichannel consumer », c'est-à-dire qu'il varie ses expériences d'achats, alliant Internet et méthodes traditionnelles (en magasin, par téléphone, etc.).

Depuis 1998, le nombre d'internautes a considérablement augmenté. Aux États-Unis, on compte 42 millions de ménages de plus branchés à Internet en 2003 qu'en 1998.

Toutefois, il est étonnant de constater que si, de nos jours, les deux tiers des Américains utilisent Internet régulièrement, ils passent moins de temps en ligne qu'à la fin des années 1990. Le consommateur a changé ses habitudes de vie. Il est donc primordial que les entreprises soient sensibilisées à ces changements pour s'adapter et répondre aux nouveaux besoins de leur clientèle. Les détaillants, par exemple, doivent ainsi modifier leurs tactiques de marketing, rendre leur catalogue disponible en ligne et surtout, permettre les activités de commerce électronique.

L'étude a également révélé que le prix plutôt que la marque de commerce motive l'achat d'un article plutôt qu'un autre. Comme la plupart des détaillants ne sont pas en mesure de rivaliser avec les grandes chaînes comme Wal-Mart, ils doivent se différencier



par la qualité de leurs produits et des services qu'ils offrent. Un programme de fidélité ou un site Web performant risque aussi d'attirer et de retenir la clientèle.

Depuis 2001, la confiance des consommateurs dans la sécurité en ligne s'est détériorée. On n'observe aucun signe d'amélioration en 2003. Présentement, 33% des cyberconsommateurs américains craignent d'acheter en ligne, comparativement à 16% en 1998.

L'année 2000 est celle où l'enthousiasme envers les nouvelles technologies était le plus fort. Bien que cet enthousiasme connaisse une certaine baisse depuis, l'écart observé entre les individus âgés de 25 ans et moins et ceux âgés de 65 ans et plus a diminué de 20%.

Enfin, est-il logique de croire que l'évolution de l'attitude et du comportement des consommateurs mènera un jour vers une très forte adoption des achats effectués sur Internet? Beaucoup d'efforts, notamment pour sécuriser et donner confiance au média, devront être déployés pour y parvenir. Voyons ce que l'avenir nous réserve...

Source: CEFRIO

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289



Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

- Mécanique et carrosserie
- Remorquage 24 heures
- Vente d'auto
- Pièces usagées
- Concessionnaire Argo






GARAGE
SAMSON

873, Rang Nord Saint-Pierre G0R 4B0

TÉL.: 418 • 248-1422
FAX: 418 • 248-7074

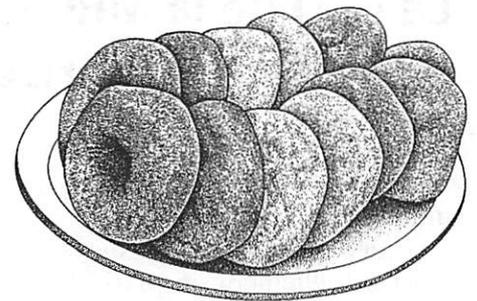
Souper des Fêtes des Fermières

Le mercredi 10 décembre 2003 à 18h se tiendra le Souper des Fêtes suivi de la réunion au local des Fermières. Si vous n'avez pas votre carte pour le souper, communiquez avec Mireille Fournier au 259-7526. Nous ferons un échange de cadeaux. Le thème du souper est «une assiette de Noël» entre 4,00\$ et 8,00\$. Il y aura attribution de prix pour l'originalité de votre emballage.

Dans le cadre du comité «arts textiles» confié à Mme Lucienne Roy, le volet artisanat jeunesse a reçu une réponse positive de la part des élèves de 5^e et 6^e année de la Francolière. En effet, 28 inscriptions ont été reçues. Les participants pourront se familiariser aux techniques suivantes: broderie, tissage, tricot, couture.

Notez bien: nous vous faisons quelques suggestions de cadeaux pour Noël: un livre de recettes ou les secrets de la courtepoinette.

Nous souhaitons à toute la population des belles Fêtes et l'on se donne rendez-vous en 2004.



Beignes

- 4 œufs
- 1 tasse de sucre
- 1 c. à thé de beurre
- 1 c. à soupe de poudre à pâte
- 2 tasses de lait

Farine comme on veut pour faire une belle pâte.



Le Guide des jouets de Protégez-vous

Option consommateurs et le magazine Protégez-Vous présentent Jouets 2004, l'incontournable guide d'achat de jeux et de jouets. Cette année, 104 familles et 217 enfants ont testé les jouets et jeux. Jouets 2004 compte plus de 300

jeux, des jeux de bain aux poupées, en passant par les cédéroms, les véhicules et les jeux de société. Onze jouets ont obtenu un sceau d'excellence et neuf ont reçu un prix poubelle. En outre, 122 produits ont mérité la cote très bon ou recommandé et constituent ainsi des achats intéressants. C'était une chronique de Communication-Québec en Chaudière-Appalaches.

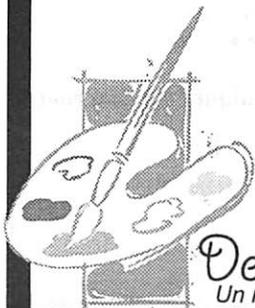
Nouveau service à
Saint-François



Faites revivre le merveilleux en offrant à ceux que vous aimez une murale aux couleurs de leurs rêves.

Spécial de lancement
un clown grandeur nature

Demandez
une estimation: 259-2454



Dessins Marcoux
Un monde imaginaire et merveilleux

ENTRETIEN MÉNAGER

D

PAQUET

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL
- INDUSTRIEL -

LAVAGE DE TAPIS
MURS & STORES
DÉGAPAGE & CIRAGE DE PLANCHER
PRODUITS D'ENTRETIEN
ETC...

350, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY (QUÉBEC) G0R 3A0

TEL: (418) 259-2559 FAX: (418) 259-2342



Le CLD de la MRC de Montmagny appuie financièrement la nouvelle entreprise Éco-Centre du Golf

Cette jeune entreprise agira au même titre qu'un centre de tri mais sera spécialisée avec un créneau industriel.

L'idée du projet vient du fait qu'aucune structure n'est actuellement en place dans la région de Montmagny-L'Islet pour le recyclage des déchets industriels. Par ailleurs, les matériaux secs et autres matières potentiellement destinés à la revalorisation ne peuvent plus désormais être enfouis au site d'enfouissement local de la Régie inter-municipale de la gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles. Ce projet répond donc à un besoin local qui est par ailleurs préconisé dans la politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 instaurée par le gouvernement du Québec.

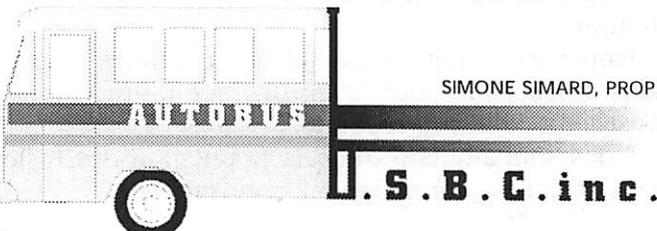
Éco-Centre du Golf est la propriété de Mme Marie-Josée Hébert, de M. François Hébert de M. Marc Têtu. L'entreprise est opérationnelle depuis le mois d'août dernier. Elle offre le service de cueillette des matières auprès de la clientèle industrielle tandis que les particuliers doivent se rendre sur place pour disposer des déchets appelés « montres ». Une fois recueillie, la majorité de la matière récupérée est revalorisée pour revente. La mise en place de ce projet

d'affaires a nécessité des investissements de 220 000\$. Le CLD de la MRC de Montmagny a contribué pour un montant de 5000,00\$ grâce à son fonds Jeunes Promoteurs.

Source: Isabelle Normand
Agente de communication
CLD de la MRC de Montmagny

Tél.: 418 • 259 • 7140
Télec.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est
Saint-François, Québec
GOR 3A0



SIMONE SIMARD, PROP.

Équité salariale: les délais s'allongent

Un nombre important d'entreprises n'ont pas encore terminé leur exercice d'équité salariale en dépit de l'échéance fixée par la loi. Plus les délais à se conformer à la loi s'allongent plus la réalisation de l'équité salariale risque d'affecter le bilan financier de ces entreprises. La Commission de l'équité salariale a donc mis sur pied de nombreux services pour aider ces entreprises à se conformer à la loi, ainsi qu'un programme de vérification de l'état d'avancement de la mise en application de la loi. Pour tout savoir sur l'équité salariale, on peut consulter le nouveau site Internet de la Commission à l'adresse www.ces.gouv.qc.ca. C'était une chronique de Communication-Québec en Chaudière-Appalaches. 1 800 363-1363 / www.chaudiere-appalaches.gouv.qc.ca



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616



Marie-France livre un premier compte-rendu des activités

Je me nomme Marie-France Morin et je suis en 6^e année. J'ai été choisie cette année pour accomplir une tâche exceptionnelle, présidente. Ce sera moi qui, tout au long de l'année, vous raconterai le déroulement des activités faites par le conseil des élèves.

Pour commencer, parlons de la fête de l'Halloween. Au début de la semaine, chaque professeur a reçu une citrouille pour la décorer avec ses élèves. Celles-ci ont été mises dans le vestiaire pour être exposées. C'était splendide! Puis, nous avons écouté une histoire concernant une potion magique au télévox. C'est notre conseiller Jean-François Denault qui nous l'a lue. Tous les membres du conseil étudiant ont distribué des verres de jus, puis des jujubes. Ça formait ainsi une potion magique qu'on a donnée à chaque élève de l'école. Ce fut délicieux. Nous avons eu la chance de revoir notre mascotte Toupaix ce jour-là.

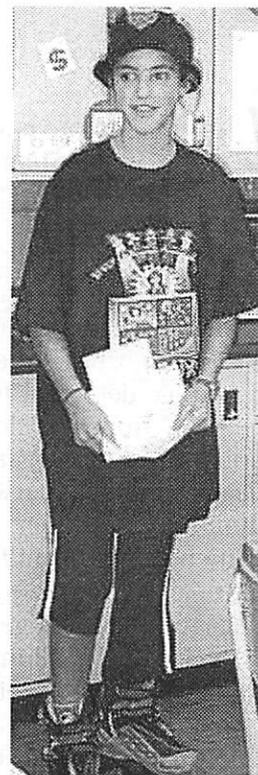
Qui est Toupaix? Cette année, notre thème est:

Changer le monde avec Toupaix. Le premier jour d'école, nous avons fait sa rencontre. Il est venu nous parler des règles à respecter comme dire des messages clairs avant de se chamailler. Il veut qu'on soit prudent et qu'on respecte tout le monde de notre entourage.

Pour Noël, nous sommes en train de réfléchir à des activités qu'on pourrait faire. Ce sera sûrement très amusant. Vous aurez des nouvelles la prochaine fois.

Bon temps des Fêtes!

Marie-France Morin, présidente



Les Fêtes s'en viennent... Le Salon Reflet Beauté

*la solution avec ses **forfaits de rêve...***

Labandon

- Soin facial
- Soin des mains
- Pressothérapie
- Pause tisane

45[¢]

L'apaisant

- Cataplasme de boue
- Spa pédicure
- Pressothérapie
- Pause tisane

50[¢]

Escapade

- Pressothérapie
- Massage 1 heure
- Soin facial
- Shampoing et mise en plis
- Pause tisane

70[¢]

Evasion

- Bain thérapeutique
- Massage 1 heure
- Épilation des sourcils
- Soin facial
- Spa pédicure
- Massage tête et traitement capillaire
- Pressothérapie ou soin des mains
- Shampoing et mise en plis
- Pause tisane

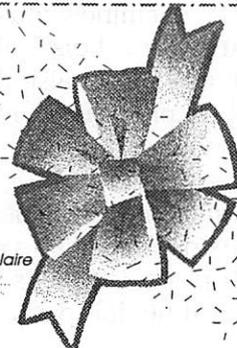
110[¢]

Beauté

- Bain thérapeutique
- Enveloppement ou satinage
- Soin facial
- Pressothérapie ou soin des mains
- Shampoing et mise en plis
- Pause tisane

80[¢]

Ces forfaits sauront vous plaire à coup sûr!



Salon Reflet Beauté
139, rue Principale Saint-Raphaël 543-3370



Avec l'hiver arrive les risques d'incendie

L'hiver se pointe encore et avec elle les risques d'incendie augmentent. Je vous propose quelques conseils de sécurité incendie pour passer un hiver en toute quiétude

- Assurez-vous d'avoir un détecteur de fumée qui fonctionne bien à chaque étage de votre maison, appartement ou logement et à l'extérieur des chambres à coucher. Comme leur nom l'indique, les détecteurs de fumée détectent tôt l'incendie et la fumée.

- La fumée et le feu se propagent rapidement. Vous devez donc élaborer et examiner un plan d'évacuation de la maison avec chaque membre de votre famille. Déterminez deux façons de sortir de la maison en cas d'incendie.

- Assurez vous que vos issues de sortie soient bien dégagées de la neige et de la glace.

- Gardez les allumettes et les briquets dans une armoire fermée à clé et hors de vue et de portée des enfants

- Si vous chauffez à l'huile et au bois, assurez vous que le conduit de fumée de la fournaise soit raccordé à la cheminée plus haut que le conduit de fumée du poêle à bois. Ne jamais raccorder le tuyau de fumée de la fournaise dans celui du poêle à bois. Il pourrait se produire un retour de fumée par le poêle à bois et vous intoxiquer par le monoxyde de carbone.

- La longueur maximale verticale et horizontale de vos tuyaux de fumée d'un poêle à bois ne doit pas dépasser 10 pieds (10 pieds verticale et 10 pieds horizontale) et il ne doit pas y avoir plus de deux coudes de 90 degrés.

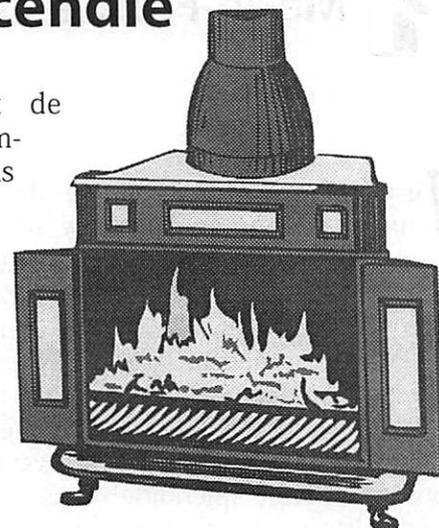
- Les tuyaux de fumée à paroi simple ne doivent pas être à moins de 18 pouces de toute matière inflammable.

- Nettoyez vos conduits de fumée tous les ans et après le brûlage d'environ 3 cordes de bois. Ceci prévient les risques d'incendie dans les conduits et la cheminée.

- Les avertisseurs de fumée, les détecteurs de monoxyde de carbone et les extincteurs portatifs doivent être vérifiés régulièrement.

- Pour vos décorations de Noël, ne faites jamais courir une extension électrique sous un tapis. La compression du fil contribuera à sa dégradation, un échauffement, puis pourrait mettre le feu.

Vous avez des questions concernant la prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec moi.



Sylvain Lamonde, directeur
Service incendie St-François



JEAN MORIN

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service d'urgence

24 heures / 7 jours

115, boul. Taché Ouest, Montmagny, Qc G6V 3A6

Urgence 7 jours / 24 heures Télécopie Courriel

(418) 248-0444 (418) 248-0395 ms2controlemont@globetrotter.net

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE

ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc GOR 3A0

Tél.: 418-259-7700
Sans frais: 1 800 463-4877



Déjeuner cognac du Club V.T.T.

Il y aura un déjeuner cognac le dimanche 14 décembre à compter de 10 heures. Visite du Père Noël et remise des cadeaux aux enfants.

Membership

Le Club VTT vous informe qu'il est toujours possible de se procurer sa carte de membre. Elles sont en vente au Club. Tous ceux qui auront pris leur carte de membre avant le 31 décembre 2003 seront éligibles au tirage d'un siège de VTT.

Horaire

Vendredi 16 h à minuit et plus

Samedi 11h00 à minuit et plus

Dimanche 10h00 à 19h00

Bienvenue à tous et bonne saison

Pour renseignements : Cécile Rémillard, 259-7454, 243-2303.

Activités de l'Âge d'Or

Dîner communautaire

Le Club de l'Âge d'Or de Saint-François vous invite à un dîner communautaire au resto L'Arrêt-Stop le mercredi 17 décembre 2003. Le dîner est à 11h30. Coût: 7,00\$. Réservations avant le 14 décembre au téléphone suivant: 259-2668, ou au 259-2433.

Tournoi de Charlemagne

Il y aura un tournoi de Charlemagne le dimanche 21 décembre à 13h30, au 2^e étage du Couvent de Saint-François. Bienvenue à tous!

Parrainage civique: recherche d'une bénévole

Je suis une personne qui vit avec une légère déficience intellectuelle et j'aimerais avoir une marraine avec qui faire des sorties aux quinze jours. J'adore prendre des marches, faire du vélo, aller au cinéma, dialoguer. Aussi, je fais partie d'une troupe de théâtre. Si tu es intéressée à être ma marraine, appelle Stéphanie du lundi au vendredi ou laisse un message au 248-9133. Elle se fera un plaisir de nous mettre en communication.

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Agent autorisé de la SAQ



En



début décembre,

surveillez nos spéciaux sur les vins et les spiritueux.

Plusieurs spéciaux sur la bière pour la période des Fêtes.



Nous vous souhaitons à tous un joyeux temps des Fêtes!

Nos heures d'ouverture pour la période des Fêtes

le 24 décembre:	8 h à 22 h
le 25 décembre:	9 h30 à 18 h
le 31 décembre:	8 h à 22 h
le 1 ^{er} janvier:	9 h30 à 18 h
Lundi au jeudi:	6 h30 à 22 h
Vendredi et samedi:	7 h30 à 22 h
Dimanche:	8 h à 22 h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



Pacte rural

Berthier réfléchit à son développement

Près de 40 citoyens de la municipalité de Berthier-sur-Mer se sont réunis le 27 octobre dernier pour discuter des actions qui devront être entreprises afin d'assurer un avenir prospère et harmonieux à leur municipalité. Cette rencontre a suscité beaucoup d'intérêt et surtout d'idées nouvelles de la part des participants.

Organisées et animées par M. Jean-Louis Proulx, agent de développement rural au CLD de la MRC de Montmagny, ces rencontres de réflexion visent à améliorer et promouvoir le développement des milieux ruraux. Elles découlent des objectifs visés par la Politique nationale de la ruralité adoptée par le Gouvernement du Québec et à l'intérieur de laquelle la MRC de Montmagny a signé un pacte rural en juin 2002.

Sous forme de fantaisies guidées, ces rencontres permettent aux citoyens de visualiser leur municipalité dans le futur et de définir des interventions pour l'amélioration et le développement de leur milieu de vie.

Lors de cette soirée, plusieurs personnes se sont montrées intéressées à siéger sur un comité local afin de concrétiser les idées et priorités ressorties lors de cette réunion.

Mentionnons que deux autres municipalités feront l'exercice de ces rencontres d'ici la fin de l'année 2003. Il s'agit de Saint-Pierre de-la-Rivière-du-Sud et de Saint-François de la Rivière-du-Sud qui clôtureront la tournée des stratégies guidées qui avait été amorcée en 2002 auprès de toutes les municipalités de la MRC de Montmagny.

Rappelons enfin que la MRC est responsable de l'étude des dossiers déposés par les municipalités, mais

s'est associée au CLD, par l'intermédiaire de son agent rural, pour la mise en œuvre de ce pacte rural.

Source: Isabelle Normand, agente de communication
CLD de la MRC de Montmagny

Le chauffage au bois

En plus d'émettre des contaminants dans l'air extérieur, les appareils de chauffage au bois peuvent modifier la qualité de l'air des habitations lorsqu'une partie des gaz de combustion et des particules fines reviennent à l'intérieur. Ces fuites à l'intérieur de la maison seront plus ou moins importantes selon le type d'appareil utilisé, la qualité de son installation et les façons de le faire fonctionner. Les particules émises par le chauffage au bois sont de très petite taille, ce qui leur permet de pénétrer profondément dans les voies respiratoires et de nuire à leur fonctionnement. Ces effets peuvent être plus ou moins accentués selon la sensibilité des personnes. C'était une chronique de Communication-Québec en Chaudière-Appalaches.

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2
☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AFI : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157

Matinée classique à St-Damien

Au programme les beaux airs de Noël interprétés par Chantal Brochu, soprano et Daniel Page, ténor. Ils seront accompagnés pour la circonstance par Russell Gagnon au violoncelle, Lyne Therrien

et Jacques Lavallée au violon et Jeannot Turcotte au piano.

Pendant le concert, des muffins, café et croissants vous seront servis.

Date et heure: le dimanche 14 décembre à 11 heures.

Lieu: 75, rue St-Gérard (Collège de Saint-Damien)

Coût: 15\$(taxes incluses) pour le déjeuner et le concert.

Vous pouvez réserver en tout temps à la Maison de la Culture.

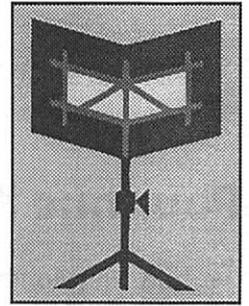
Tél.: 789-2588

Fax: 789-2558

Courriel:

adm@culturebellechasse.qc.ca

Source : Annette Gauthier



Chauffage d'un logement: le propriétaire a des obligations

Le propriétaire est tenu, de par la loi, d'assurer à son locataire une température ambiante confortable, quelle que soit la période de l'année. Cela découle de l'obligation d'entretenir le logement en état de servir à l'usage pour lequel il a été loué et de le maintenir en bon état d'habitabilité. On reconnaît généralement que dans des conditions normales, la température minimale d'un logement doit se situer aux alentours de 21° Celsius (70° Fahrenheit). Le locataire, de son côté, ne doit pas causer un préjudice à son propriétaire, par exemple en laissant les fenêtres ouvertes pour une durée prolongée, par temps froid.

MONTMAGNY VW.COM
VENTEMYVW@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT
DIRECTEUR DES VENTES

François Mallard
REPRÉSENTANT

TÉL.: 418 • 248 • 0057

Montmagny Volkswagen FAX: 418 • 248 • 2959

160, boul. Taché Ouest, MONTMAGNY (Québec) G5V 3A5

PARTY DES FÊTES

Vous cherchez l'endroit idéal pour célébrer le temps des Fêtes?
Le Café du Havre accueille les groupes d'un minimum de 30 personnes.
Réservez au 259-2953 sur les heures de bureau de 8h30 à 16h30.

MARINA

LE HAVRE DE BERTHIER SUR-MER

WATKINS
TRADE MARK

Solange Simard, représ.

17, Route de St-François
Berthier-sur-Mer, CoR 1E0
simardsolange@hotmail.com

259-7512

- PRODUITS GASTRONOMIQUES
- REMÈDES ET ONGUENTS TRADITIONNELS
- SOINS PERSONNELS ET ENTRETIEN MÉNAGER
- LOTION CHASSE MOUSTIQUE RENOMMÉE

☆ Garantie de satisfaction ☆ Catalogue gratuit ☆ Livraison à domicile

JB

LES CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHERÉ

la nouvelle GARANTIE MAISONS NEUVES APCHQ

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer

Licence RBQ
8000-1316-58

Tél. et Fax: **259-2628**



Pour que l'Internet haute vitesse devienne accessible à tous !

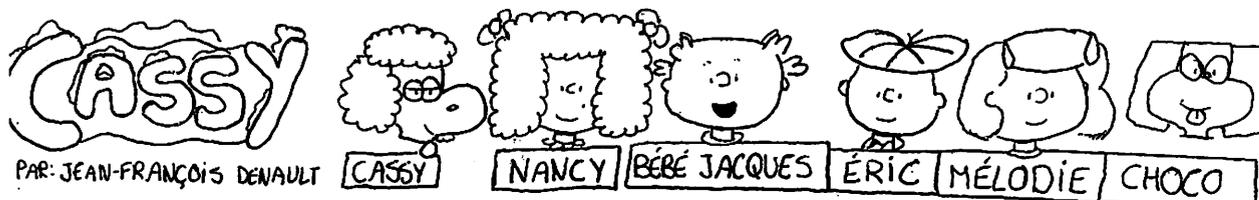
La MRC de Montmagny, de concert avec la MRC de L'Islet, la MRC de Bellechasse et la SADC Bellechasse, travaillent sur un projet qui permettrait de rendre accessible Internet haute vitesse à la population et aux entreprises de leurs territoires.

Afin de pouvoir offrir des tarifs concurrentiels, une demande de subvention sera présentée à Industrie Canada. Ce processus nous place en compétition avec d'autres MRC pour l'obtention de la subvention, d'où l'importance de votre implication. Plusieurs

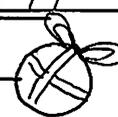
personnes nous ont manifesté leur appui, un engagement est maintenant essentiel à la poursuite de nos démarches.

Si vous croyez à l'importance de ce service, communiquez avec Mme Nancy Labrecque sans tarder au (418) 248-5985.

Source : Isabelle Normand, agente de communication
CLD de la MRC de Montmagny



Joyeux Noël et une Bonne Année 2004 à vous tous !



LES DÉBROUILLARDS

Fais ta slime!

C'est mou, c'est dur,... c'est du slime!

Il te faut :

- Une tasse à mesurer
- Un bol à mélanger
- Deux tasses de fécule de maïs
- 1/2 tasse de borate de sodium (ou Borax*)
- De l'eau bouillante
- Colorant alimentaire

* disponible en pharmacie

- 1) Verse deux tasses de fécule de maïs dans le bol à mélanger.
- 2) Verse 250 mL d'eau bouillante dans la tasse à mesurer et ajoutes-y quelques gouttes de colorant alimentaire.
- 3) Verse environ 1/2 tasse de Borax (ou jusqu'à ce qu'il soit totalement dissous) dans la tasse d'eau bouillante.
- 4) Transvase la solution de Borax dans le bol. Avec tes mains (relève tes manches !), mélange les ingrédients jusqu'à ce que tu obtiennes une pâte.
- 5) Dépose cette pâte sur une surface plane. Que se passe-t-il ? Elle s'étale lentement, plus lentement qu'un liquide ! Façonne une boule avec la pâte et laisse-la tomber sur le sol. Voilà qu'elle rebondit !

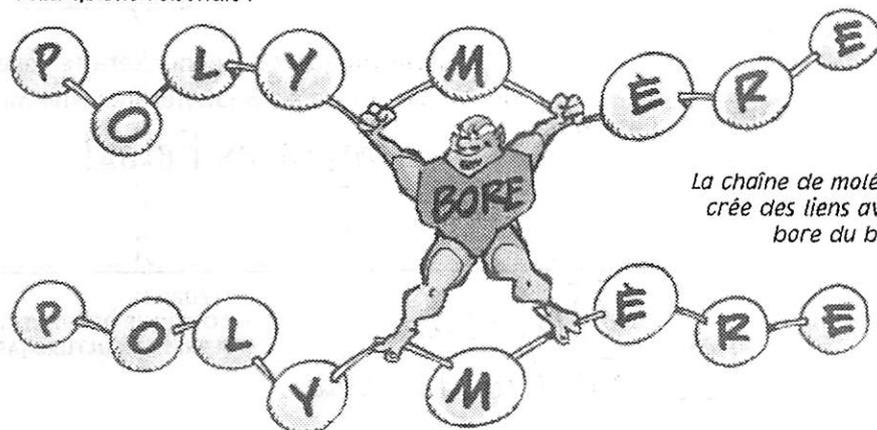
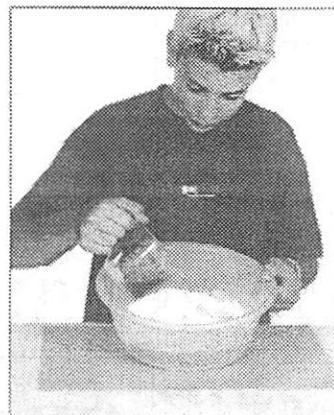
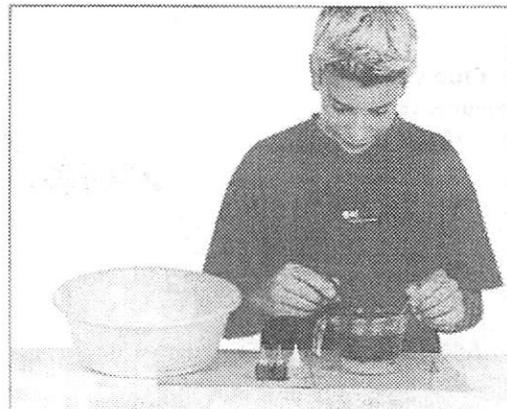
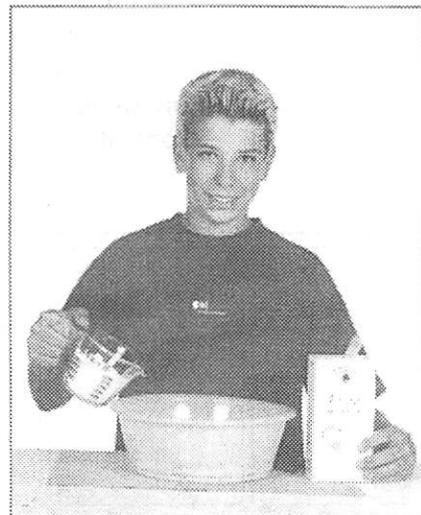


C'est quoi le truc ?

La principale composante du Slime est une gomme végétale appelée «gomme de Guar» servant à épaissir les fromages, les dentifrices etc. Ici, nous l'avons remplacée par la fécule de maïs.

La **fécule de maïs** est composée de minuscules grains d'amidon. L'amidon est formé d'une longue chaîne de molécules composées de maillons appelés glucoses. En présence d'eau très chaude, l'amidon forme une colle.

Lorsque la «colle» d'amidon est combinée à une solution de borax, sa chaîne de molécules s'entremêle et forme un réseau dense. Dorénavant, ce n'est plus une chaîne mais une cotte de mailles... visqueuse !



Recherche : Yannick Bergeron
Illustrations : Jacques Goldstyn
Photos : Laurence Labat

Joyeuses Fêtes à tous les débrouillards!



2 DÉCEMBRE 003 AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Réunion du Conseil	2	3	4	5  La Francière Collecte de bouteilles et canettes vides 9h00 à 15h00	6
7	8	9	10 Souper des Fêtes et réunion des Fermières 18h00	11	12  Bac Bleu	13 Tombée du journal 
14 Club VTT Déjeuner cognac 10h00	15	16 	17 Dîner Âge d'Or Arrêt-Stop 11h30 	18	19 	20
21 Âge d'Or Tournoi de charlemagne 13h30 Maison de la Paroisse	22	23	24 MERCREDI HO! HO! HO!  Bac Bleu	25 NOËL! 	26	27
28	29	30	31 FIN DE L'ANNÉE...	La bibliothèque du Rocher sera fermée du 21 décembre au 6 janvier inclusivement Joyeuses Fêtes!		


Comité
d'embellissement
réunion 13 janvier
2004



Fleuriste
Demontmagny Inc.

- ✿ FLEURISTE
- ✿ BOUTIQUE DÉCORATION
- ✿ SERRES ET CULTURE-JARDIN

NOUVELLE
ADRESSE

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

248-0117 / 1-800-463-0117

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 3 novembre 2003, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Rénald Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Gaston Garant
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
LUNDI 6 OCTOBRE 2003**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 octobre 2003 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur François Létourneau
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 octobre 2003 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES DE NOVEMBRE 2003

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants

Les Concassés du Cap inc., enlèvement vidanges sept. 2003	3 741,19
Claude Morin, remb. frais déplacement 166km	66,40
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 497km	198,80
Remboursement activités loisirs	328,00
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires (Inauguration)	51,14
Claude Morin, remb. frais déplacement 256km	102,40
Telus Québec, service bureau, Internet, Garage	397,26



Comité embellissement, remb. facture (ruban inauguration)	10,92
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires (nettoyage)	51,14
Claude Morin, remb. frais déplacement 205 km	82,00
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 507 km	202,80
Telus Mobilité, service cellulaire	49,18
Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Écho	120,74
Ministre Revenu Québec, remise d'octobre 2003	6 743,37
Revenu Canada, remise d'octobre 2003	4 108,86
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges oct. 03	1 071,61
CARRA, remise d'octobre 2003	295,24
La Fabrique, loyer novembre 2003 Bibliothèque	166,67
Bureautique Côte Sud, contrat photocopieur	103,62
Saldo, installation compteurs d'eau	2 686,68
MRC de Montmagny, avis public, tonnage, rôle, etc.	647,77
Peinture récupérée, traitement non-acceptable	33,94
John Meunier inc, chlore libre	174,89
Sarp Drainamar, nettoyage station pompage	1 780,45
Signotech inc., panneaux signalisation	277,31
Fortier 2000 ltée, matériel (terrain tennis)	357,85
Produits Laboratoire Certifiés, matériel garage	1 585,03
Laboratoire Environnement, analyses eau potable et usées	812,08
Construction BML, asphaltage (Site institutionnel)	32 288,36
REM, achat petits outils (Garage)	124,81
Les Toiles SG, toile de remplacement assainissement	629,41
Les Automobiles Chabot, pièces Ford 10 roues	60,97
René Samson, pièces et main-d'œuvre assainissement	310,69
Tremblay Bois Mignault Lemay, honoraires professionnels	146,66
Gravier Saint-Raphaël, gravier 0-3/4 ponceau	915,85
Desroches, huile à chauffage et diesel	
Maison Paroisse	1487,21
Diesel	707,57
Société Conservation Patrimoine, contribution 2003	1 500,00
Les Automobiles Chabot, inspection camion Ford 10 roues	146,01
Les Produits ind. J.-P. Côté, chlore	895,87

Motion Industries (Canada) inc., estimation réparation pompe	33,62
John Meunier, chlore total	177,60
Réal Huot, matériel compteur d'eau	206,65
Unibéton, sable naturel classé	40,85
L'Écho St-François, pages de publication (août-sept.-oct. 03)	900,00
Mario Gaumond, pièces (garage).....	179,78
Les Toiles S.G., pièces toile ass. des eaux.	46,59
Pro Lignes, lignage stationnement (site)	101,22
Bureautique Côte Sud, relieur blanc	11,84
Unibéton, pierre concassée (tennis).....	411,20
Jocelyne Noël, entretien bureau octobre	70,00
Multi Techniques, logiciel back up	115,01
Les Automobiles Chabot, pièce camion Mack	25,82
Hewitt Équipement limitée, entretien préventif (Caterpillar).....	1 761,61
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes.....	63,42
Pièces d'auto GGM Montmagny, pièces équipements:	
Ford 10 roues	54,99
Machinerie.....	89,97
Niveleuse.....	344,96
GMC	246,89
Mack	18,63
Aqueduc	39,98
	795,42
Soc. Coop. Agr. Riv. Du Sud, matériel divers:	
Voirie	114,93
Embellissement	190,95
Aqueduc	50,74
Site.....	3,31
Maison de la Paroisse	180,97
Ass. des eaux.....	16,81
Tennis	244,64
	802,35
Pierre Martin, matériel assainissement	23,50
Bernier Imprimeurs, 2000 enveloppes blanches	161,04
Pagenet, location téléavertisseurs service incendie	321,04
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom.....	10,58
Hydro-Québec, électricité bi-énergie.....	47,88
Claude Morin, remb. frais déplacement 268 km.....	107,20
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 343 km.....	137,20



Bureautique Côte Sud, papier photocopieur	106,74
Maison de Secours La Frontière, souper bénéfice.	80,00
Promutuel Bellechasse, réclamation dommages	443,80
Mario Théberge, remboursement franchise (réclamation)	50,00
Noram Experts-Conseils, honoraires prof. Inspection barrages.	1 380,30
Les Compteurs Lecomte, compteurs d'eau	5 441,83
Desjardins Sécurité Financière, assurance collective novembre 2003.	1 621,29
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires	50,88
Sani Bleu, location toilette chimique (Garant compteur d'eau)	299,07
Fédération québécoise des municipalités, facturation Dicom	118,40
TOTAL:	81 604,48

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

RAPPORT DE MONSIEUR LE MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

L'article 955 du Code municipal dit ceci:

«Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une session du Conseil.»

À l'aide du rapport budgétaire du 24 octobre 2003, monsieur le Maire commente les principales dépenses de chaque poste budgétaire en regard de celles qui avaient été budgétées.

Au poste de **L'administration générale**, il avait été budgété 260 496\$. Présentement, une somme de 222 137\$ a été dépensée. Donc, il reste une disponibilité dans ce poste de l'ordre de 14,73%. En fait, il reste plus que cela en disponibilité si on considère que le paiement des assurances est effectué au complet et non étalé sur l'année. En terme plus clair, la disponibilité du poste «Administration générale» est d'environ 19%. Donc, la municipalité devrait clore l'année de façon assez équilibrée.

Le poste de **Sécurité publique** qui comprend les services de la Sûreté du Québec et tout ce qui touche la protection contre l'incendie montre une dépense de 169 927\$. Il avait été budgété 177 714\$. Donc, il reste en disponibilité 4,38% pour terminer l'année. Par contre, comme pour le poste d'administration générale, les services de la Sûreté du Québec ont déjà été payés entièrement. Ce qui signifie que si on se donne la peine d'étaler les coûts de la police sur 12 mois au lieu de 10, la réelle disponibilité à ce poste budgétaire est d'environ 16,67% pour terminer l'année.

Le poste **Transport routier** comprend la section voirie municipale, la section enlèvement de la neige et l'éclairage des rues. À ce poste, il avait été budgété 386 268\$ et il apparaît à date une dépense de 355 766\$. Donc, il y a une disponibilité de 7,90% à ce poste. Le poste Transport routier a été perturbé principalement par deux événements qui n'avaient pas été budgétés, soit:

- La réparation au pont de la Montée Morigeau qui a coûté 35 000\$.
- Une réparation importante au camion Mack qui a coûté 12 700\$.

Le poste budgétaire **Essence et diesel** montre à date un déficit de 7 200\$. Donc, il faut vivement espérer que l'hiver ne débute pas trop tôt cette année car le poste Transport routier risque d'être déficitaire.

Ici, il est important de mentionner que la réparation du pont sur la Montée Morigeau est éligible à une subvention en provenance du ministère de la Sécurité publique de l'ordre de 54^e du coût des travaux. Par contre, à ce moment-ci, elle n'est pas encore arrivée.

Le poste budgétaire **Hygiène du milieu** regroupe les sections aqueduc, égout, enlèvement des ordures et collecte sélective. Il y a un budget de 210 170\$. À date, l'ensemble de ce poste présente des déboursés de 135 940\$. Donc, il y a encore une disponibilité de 35^e dans ce poste budgétaire.

Le poste **Urbanisme et mise en valeur du territoire** inclut le salaire de l'inspecteur municipal, la quote-part versée à la MRC, le site institutionnel et le comité d'embellissement. À date, il y a une dépense de l'ordre de 177 312\$. Il avait été budgété à ce poste 113 007\$. Cet écart est strictement attribuable à l'aménagement du site institutionnel. Un montant de 34 000\$ avait été budgété. Le réel montre une dépense de 95 139\$. Ce montant comprend le salaire des employés de la municipalité (24 057\$) qui ont travaillé sur le site et les matériaux (71 080\$). Par contre, la municipalité va toucher près de 90 000\$ en subventions pour ces travaux. Ce qui signifie que le poste ne sera pas déficitaire à la fin de l'année.

Le poste **Loisirs et culture** montre qu'une somme de 89 105\$ avait été budgétée. La dépense s'élève actuellement à 66 760\$. Par contre, il y a une somme de 20 000\$ qui doit être remise aux Loisirs St-François suite à la vente du chalet aux Prairies au Club VTT Tadoussac inc. Cette somme est promise et va servir à la réfection du terrain de tennis au printemps 2004. Donc, ça signifie en réalité que la dépense s'élève à 86 760\$. En termes de pourcentage, le poste Loisirs et culture a une disponibilité de l'ordre de 3^e pour finir l'année 2003.

Le poste **Frais de financement** montre une dépense de 166 601\$ alors qu'il avait été budgété 152 657\$.

Le poste **Remboursement en capital** s'élève à 133 147\$. Il avait été budgété 164 745\$. Donc, il y a encore une disponibilité de 19^e.

Le poste **Transfert à l'état des activités d'investissement** n'a pas été touché. Il avait été budgété 103 925\$ et le montant à ce moment-ci est toujours disponible en immobilisation.

Au niveau des revenus, il avait été budgété 1 658 087\$. La municipalité anticipe des revenus de l'ordre de 1 718 206\$.

Les dépenses totales à date sont de 1 427 592\$. À cela, il va falloir ajouter les dépenses du mois de novembre et du mois de décembre 2003. Bref, si tout va bien, la municipalité devrait dégager un surplus budgétaire d'environ 70 000\$ pour l'année 2003.

Voilà la situation financière de la municipalité au 3 novembre 2003.

AIDE FINANCIÈRE DU PROGRAMME INFRASTRUCTURES-QUÉBEC

Le 29 septembre dernier, Infrastructures-Québec annonçait à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud une aide financière de 3 646 985\$ s'appliquant à un coût maximal admissible à

cette fin de 7293970\$, pour la réalisation du projet *Intégration des infrastructures d'approvisionnement d'eau potable des municipalités de Saint-François et Saint-Pierre*.

Infrastructures-Québec jumelait à cette annonce une liste des travaux admissibles à cette subvention. Elle disait également que la municipalité disposait de 60 jours (à partir du 29 septembre 2003) pour accepter la proposition.

Lors de la dernière réunion régulière, le Conseil municipal avait reporté sa décision à savoir s'il acceptait la proposition d'Infrastructures-Québec. Il voulait bien prendre le temps d'examiner la liste des travaux admissibles à cette subvention. Maintenant que c'est fait, le Conseil municipal décide:

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Infrastructures-Québec entendent desservir en eau potable le secteur urbanisé de la municipalité, incluant celui de la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et un secteur de la Ville de Montmagny, le cas échéant;

ATTENDU QUE la solution optimale retenue pour desservir ces secteurs entraîne la mise en place d'une conduite sur un tronçon d'environ 1 100 mètres linéaires sur le chemin Morigeau situé sur le territoire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, permettant le raccordement au réseau d'aqueduc de la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, où le développement urbain n'est pas souhaitable à moyen terme selon les orientations gouvernementales en matière de gestion de l'urbanisation et le schéma en cours de révision (ou révisé) de la MRC;

ATTENDU QU'Infrastructures-Québec est disposé à subventionner les travaux de desserte des secteurs urbanisés des municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et d'un secteur de la Ville de Montmagny, le cas échéant, tout en respectant les orientations gouvernementales en matière de gestion de l'urbanisation et demande à cette fin un engagement de la municipalité de régir le développement en bordure du tronçon traversé par la conduite en dehors des territoires prévus spécifiquement pour l'urbanisation avant d'accorder une subvention pour la desserte des secteurs urbanisés mentionnés plus haut;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'engage à:

- interdire l'ouverture ou l'extension de rues publiques ou privées en bordure de la conduite sise sur le chemin Morigeau situé sur le territoire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;
- prohiber en bordure de ce tronçon les constructions et les usages urbains dans la zone agricole permanente en limitant les constructions résidentielles à celles reliées à l'exploitation agricole édifiées en vertu de l'article 40 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;
- maintenir en bordure de ce tronçon les dimensions et superficies de lots s'appliquant aux lots non desservis pour sauvegarder les caractères distinctifs du milieu;
- interdire, le cas échéant, les usages commerciaux, industriels ou de services en bordure de ce tronçon;

- demander à la MRC de Montmagny, d'ici la signature d'un protocole d'entente avec Infrastructures-Québec, de préciser au document complémentaire du schéma d'aménagement que les dimensions et superficies de lots s'appliquant en bordure de ce tronçon sont celles de lots non desservis, et transmettre copie de ladite demande à Infrastructures-Québec.

ENTENTE EN SÉCURITÉ INCENDIE

Le secrétaire remet au Conseil une copie finale de l'entente en matière de protection incendie.

Le secrétaire de St-Pierre va la présenter également à son Conseil pour fin d'acceptation.

À la séance régulière du 6 octobre 2003, le Conseil de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud avait accepté par voie de résolution (N° 189-2003) de signer ladite entente à condition que la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud respecte certaines conditions.

Les conditions sont en place. Les chiffres ont été mis à jour (article 10, annexe D, annexe E, annexe F). Prenez-en connaissance et si vous ne voyez pas d'autres modifications à apporter, tout serait en place pour qu'elle soit signée.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud a transmis à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le nom de leurs pompiers qui intégreront la brigade incendie de Saint-François (article 8 de l'entente, annexe D);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud a transmis à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud un inventaire de leur équipement en sécurité incendie, ce qui a permis de déterminer l'équilibrage des immobilisations (annexe E de l'entente, équilibrage et annexe F de l'entente, inventaire);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud accepte le changement proposé par la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud à l'article 8 de l'entente;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est prête à signer l'entente relative à l'organisation d'un service de protection contre l'incendie avec la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud;

QUE monsieur le Maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer l'entente en protection incendie.

QUE ladite entente, après avoir été signée par les deux parties, entre en vigueur le premier janvier 2004.

PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF

Le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, annonce la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation qui ont été approuvés pour l'exercice financier 2004:

	2004	2003	2002	2001
Proportion médiane	100%	96%	97%	99%
Facteur comparatif	1.00	1.04	1.03	1.01



REMERCIEMENTS

Monsieur Frédéric Jean a décidé de quitter le service de protection incendie de Saint-François à cause d'un emploi du temps très chargé.

Monsieur Jean a fait partie de la brigade incendie pendant une dizaine d'années et il n'a jamais compté son temps pendant son séjour.

Le Conseil municipal mandate le secrétaire, en son nom, pour adresser des remerciements à monsieur Frédéric Jean.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud reconnaît votre dynamisme et votre implication au sein de la brigade incendie pendant ces dix dernières années et vous adresse des remerciements sincères pour tout ce que vous avez accompli.

QUE vos projets futurs soient remplis de succès.

Monsieur Pierre Cauffopé, en raison d'un contexte familial différent, d'un horaire plus complexe à gérer et le désir d'accorder plus de temps à des projets personnels depuis longtemps reportés, a pris la décision de se retirer en tant que président et membre du Comité d'embellissement de Saint-François.

Lors de son passage au Comité d'embellissement, monsieur Cauffopé a initié avec ses collaborateurs et collaboratrices, plusieurs projets importants qui ont été menés à terme. Il suffit de nommer l'aménagement du Parc à la Morigeau et l'aménagement du Site institutionnel.

Le Conseil municipal mandate le secrétaire, en son nom, pour adresser des remerciements à monsieur Pierre Cauffopé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adresse à monsieur Pierre Cauffopé des remerciements sincères pour sa grande disponibilité et sa grande implication au sein du Comité d'embellissement de la paroisse.

RAPPORT D'INSPECTION DU BARRAGE À MORIGEAU ET DU BARRAGE DE L'AQUEDUC

La firme «Noram Experts-Conseils inc.» avait été mandatée par la municipalité pour effectuer des visites d'inspection au barrage à la Morigeau et au barrage de l'Aqueduc. Ladite visite a été effectuée le 9 octobre 2003. A ce sujet, le secrétaire vous remet une copie du rapport d'inspection statutaire, où il est décrit brièvement les observations réalisées sur les sites et différentes recommandations concernant des travaux d'entretien à court terme et des travaux de réparation à réaliser à court et à moyen terme.

COMPTEURS D'EAU (SUIVI)

Les compteurs d'eau ont tous été reçus et ont tous été installés aux endroits qui avaient été déterminés lors d'une réunion antérieure.

qui s'élèvent à mille trois cent quatre-vingt dollars et trente sous (1 380,30\$) pour deux inspections statutaires qui ont été faites au barrage du chemin de l'Aqueduc et au barrage à Morigeau.

ÉCHOS DES LOISIRS ST-FRANÇOIS

Le mercredi 22 octobre 2003, à l'assemblée des Loisirs St-François, le Conseil a déterminé une liste de travaux qui sont essentiels et qui sont à faire à très très court terme. En voici l'énumération:

SALLE DES FÊTES

- Sabler certaines sections du plancher et le repeindre.
- Changer les lumières brûlées.

SOUS-SOL DU CENTRE DES LOISIRS

- Peinturer la salle des patins et toute l'entrée (± 600\$).
- Peinturer les tablettes du magasin.
- Changer un évier d'une salle de toilette, poser un miroir, acheter des poubelles fermées.
- Mettre du tapis en caoutchouc pour préserver les patins. Ça coûte environ 200\$ du pied. Une dépense d'à peu près 1 000\$.
- Réparation des 2 tables de billard (± 700\$).
- Réparer les tables de ping-pong.
- Besoin de pelles à neige.
- Besoin d'équipement de gardien de but.

CONSIDÉRANT QUE ces demandes ne sont pas extravagantes;

CONSIDÉRANT QUE le sous-sol des Loisirs a été un peu laissé pour contre ces dernières années;

CONSIDÉRANT QU'il est important de revitaliser les lieux afin d'offrir à notre jeunesse des services et des locaux adéquats;

CONSIDÉRANT QUE la personne engagée pour s'occuper du sous-sol des Loisirs et de la patinoire est capable de faire elle-même une bonne partie de ces travaux qui, en majorité, sont des travaux d'entretien;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud donne son autorisation pour que ces travaux d'entretien soient faits immédiatement.

QUE le Conseil d'administration de «Les Loisirs St-François inc.» tienne au courant le Conseil municipal de l'évolution des travaux.

COÛT POUR ÉTUDE SUR LA GESTION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

La MRC de Montmagny veut réaliser une étude de faisabilité du traitement régional et de la disposition des boues de fosses septiques.

Pour le prochain budget de la municipalité, la MRC demande de réserver un montant pour cette étude. Un tableau de répartition concernant toutes les municipalités de la MRC de Montmagny est remis aux élus. Le tableau montre toutes les propriétés bâties non desservies par un réseau d'égout. La part d'enveloppe budgétaire à réserver pour Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud serait de 1 034\$ pour 268 propriétés bâties non-desservies.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de réserver à son budget 2004 un montant de mille trente-quatre dollars (1 034,00\$) qui représente la part de la municipalité pour l'étude de faisabilité du traitement régional et de la disposition des boues de fosses septiques.

ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAUX

Le 16 octobre dernier, après maintes discussions, il y a eu une entente de principe entre la ville de Montmagny et les municipalités visées dans ce dossier des équipements supralocaux.

Le projet d'entente a été rédigé par la ville de Montmagny. Il vous est soumis afin de pouvoir finaliser l'entente lors de la prochaine rencontre prévue le jeudi 6 novembre prochain, à 16 heures, à l'hôtel de ville de Montmagny.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'entente de principe intervenue entre elle et la Ville de Montmagny le 16 octobre dernier sur les équipements supralocaux, à condition qu'il n'y ait pas de changements d'apportés d'ici à la prochaine rencontre entre les parties, soit le 6 novembre prochain.

AVIS DE MOTION

La firme B.P.R. signale à la municipalité qu'un avis de motion devrait être donné à l'assemblée régulière du 3 novembre 2003. Cet avis de motion annonce la présentation d'un règlement d'emprunt concernant strictement les honoraires professionnels en vue de la réalisation des plans et devis de la future usine de filtration d'eau potable. Ce règlement d'emprunt sera présenté lors d'une séance ultérieure (article 1061 du Code municipal).

Ledit règlement, lors de son adoption, sera soumis à l'approbation du ministère des Affaires municipales.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que, lors d'une séance ultérieure, un règlement d'emprunt concernant strictement les honoraires professionnels sera adopté en vue de la conception des plans et devis de la future usine de filtration d'eau potable (article 1061 du Code municipal).

C.R.S.B.P.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a décidé de mettre fin à son association avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques – Régions de Québec et Chaudière-Appalaches inc.

Deux raisons principales justifient cette décision:

Les bénévoles sont moins nombreux. Surtout ceux et celles qui s'occupent des rotations de volumes.

Le service du C.R.S.B.P. a diminué. Par contre, la contribution per capita augmente d'année en année. Il en coûte 5 683\$ à la municipalité en 2003 et elle a l'impression, après avoir discuté avec la responsable de la bibliothèque, qu'elle n'en a pas pour son argent.

Cette résiliation entre les partenaires (article 12 du contrat) doit absolument être faite par voie de résolution pour être valide. À la réception de cette dernière, la convention prendra fin le 90e jour. La municipalité, dès la date de résiliation, devra remettre au C.R.S.B.P. tous les biens culturels lui appartenant. En contrepartie, le C.R.S.B.P. devra remettre à la municipalité une partie de la contribution annuelle correspondant à la proportion du temps non écoulé pour cette année et pour laquelle la municipalité ne recevra pas les services du C.R.S.B.P. – Régions de Québec et Chaudière-Appalaches inc.

CONSIDÉRANT QUE le recrutement des bénévoles, surtout au niveau de la rotation des volumes, est de plus en plus difficile;

CONSIDÉRANT QUE les services rendus par le C.R.S.B.P. – Régions de Québec et Chaudière-Appalaches inc. a diminué depuis quelques années contrairement à la contribution municipale qui, elle, ne cesse d'augmenter;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de se prévaloir de l'article 12 du contrat intervenu entre les deux parties le 16 février 1996;

QUE la résiliation de la convention entre la municipalité et le C.R.S.B.P. – Régions de Québec et Chaudière-Appalaches soit effective à compter du quatre-vingt-dixième jour qui suit la date de réception de cet avis;

QUE la municipalité remette au C.R.S.B.P.P. – Régions de Québec et Chaudière-Appalaches, à la date de résiliation, tous les biens culturels leur appartenant;

QUE le C.R.S.B.P. – Régions de Québec et Chaudière-Appalaches remette à la municipalité une partie de la contribution annuelle de l'année où se produit la résiliation et qui correspond à la proportion du temps non écoulé de l'année en cours et pour laquelle la municipalité ne recevra pas vos services.

VÉRIFICATION DU CAMION AUTOPOMPE

Le camion incendie autopompe Dodge 1961 a été vérifié par «Équipements d'incendie Levasseur inc.». Voici la liste des anomalies trouvées suite aux essais de performance et une évaluation des coûts de réparation.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de faire faire en régie interne toutes les réparations dont elle est capable sur le camion incendie autopompe et que le reste soit confié à des spécialistes.

LE PEUPLE CÔTE-SUD

Le Peuple Côte-Sud rend hommage, à chaque année, aux doyens des municipalités participantes. Le coût est de 85\$ taxes en sus. À Saint-François, la doyenne est madame Clara Lamontagne. Est-ce que la municipalité veut participer à cet hommage?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal est heureux de rendre un hommage, par la voie de l'hebdomadaire «Le Peuple Côte-Sud», à sa doyenne en l'occurrence madame Clara Lamontagne.

VARIA

Le logement situé au 538 chemin St-François Ouest, qui avait été annoncé à louer, est maintenant occupé.

Une réunion en comité entre le Conseil de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et le Conseil de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est prévue pour le 6 novembre prochain. Les sujets discutés: sécurité incendie et eau potable.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à vingt-deux heures et dix minutes.

Adoptée unanimement

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Sec.-très.

INFO- LOISIRS

GÉRANCE AU CENTRE DES LOISIRS

La Corporation des Loisirs a récemment embauché une nouvelle personne pour s'occuper de la gérance du centre à la suite de l'annonce du départ à la retraite de Madame Marguerite Auclair.

Il s'agit de Madame Dominique Marois. Vous pouvez communiquer avec elle dès maintenant pour toutes les réservations subséquentes au 1^{er} janvier 2004 au numéro: 259-2372

PROJET MULTI-SPORT ET TERRAIN DE SOCCER

Le drainage pour le terrain de tennis et le terrain de soccer est complété. Au printemps, nous débiterons les travaux du revêtement bitumineux du tennis ainsi qu'un recouvrement d'acrylique. Le nouveau terrain de tennis devrait être prêt vers la St-Jean-Baptiste 2004.

Le terrain de soccer, pour sa part, a été mis à niveau et un ensemencement de gazon a été fait cet automne. Tous ces travaux ont été réalisés par des bénévoles et n'ont engendré aucun coût pour la municipalité. Bravo à Jean-Pierre Laflamme et son équipe!

SOIRÉE MENSUELLE

À tous les 4^e samedi du mois, il y a la soirée dansante avec l'orchestre d'Aline Talbot. Prendre note que le coût d'entrée passera de 7\$ à 8\$ par personne à partir du 1^{er} janvier 2004. Ce prix d'entrée comprend la soirée dansante ainsi qu'un léger goûter après la soirée.

Pour information: Contactez Denis Blais au 259-7685.

FÊTES DU 275^e DE SAINT-FRANÇOIS EN 2004

Au mois de mars dernier, la municipalité avait passé une annonce dans le journal l'Écho pour inviter la population de St-François à former un comité en prévision des fêtes du 275^e en 2004. Malheureusement, nous n'avons pas assez reçu de participants. Donc, nous faisons une nouvelle tentative de recrutement. Il y aura une rencontre le lundi 8 décembre 2003 au bar du Centre des Loisirs à 19h30 pour toutes les personnes qui sont intéressées à former le comité organisateur des fêtes du 275^e. Une suggestion de canevas d'une programmation sera présentée sur écran comme élément de départ au futur comité.

Idéalement, les postes suivants devront être comblés au sein du comité: président, secrétaire, trésorier et quatre (4) postes de directeurs.

N'hésitez pas à vous impliquer car il serait dommage de ne pas souligner cet événement.

Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, P.V.S.P.

Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319

Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



Boulet

Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086

Fax: (418) 259-2610

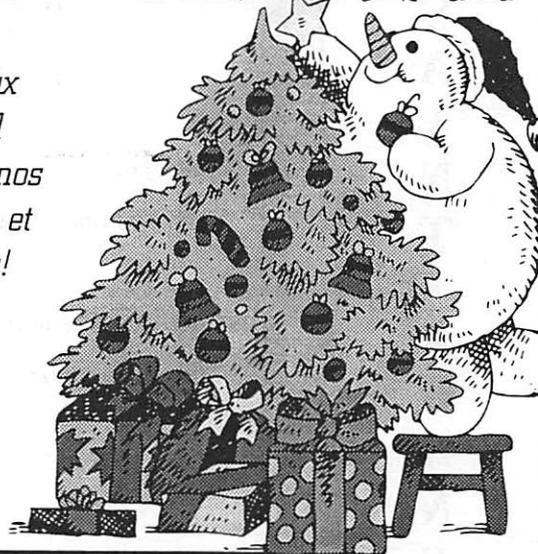
Pierre Boulet, encanteur

www.encansboulet.com

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

Achat et vente de ferme

*Joyeux
Noël
à tous nos
clients et
amis!*



CASSE-CROÛTE CHEZ MIKE

570, Chemin St-François Ouest

Saint-François

→ **259-2447**



ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de faire faire en régie interne toutes les réparations dont elle est capable sur le camion incendie autopompe et que le reste soit confié à des spécialistes.

LE PEUPLE CÔTE-SUD

Le Peuple Côte-Sud rend hommage, à chaque année, aux doyens des municipalités participantes. Le coût est de 85\$ taxes en sus. À Saint-François, la doyenne est madame Clara Lamontagne. Est-ce que la municipalité veut participer à cet hommage?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal est heureux de rendre un hommage, par la voie de l'hebdomadaire «Le Peuple Côte-Sud», à sa doyenne en l'occurrence madame Clara Lamontagne.

VARIA

Le logement situé au 538 chemin St-François Ouest, qui avait été annoncé à louer, est maintenant occupé.

Une réunion en comité entre le Conseil de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et le Conseil de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est prévue pour le 6 novembre prochain. Les sujets discutés: sécurité incendie et eau potable.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à vingt-deux heures et dix minutes.

Adoptée unanimement

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Sec.-très.

INFO- LOISIRS

GÉRANCE AU CENTRE DES LOISIRS

La Corporation des Loisirs a récemment embauché une nouvelle personne pour s'occuper de la gérance du centre à la suite de l'annonce du départ à la retraite de Madame Marguerite Auclair.

Il s'agit de Madame Dominique Marois. Vous pouvez communiquer avec elle dès maintenant pour toutes les réservations subséquentes au 1^{er} janvier 2004 au numéro: 259-2372

PROJET MULTI-SPORT ET TERRAIN DE SOCCER

Le drainage pour le terrain de tennis et le terrain de soccer est complété. Au printemps, nous débuterons les travaux du revêtement bitumineux du tennis ainsi qu'un recouvrement d'acrylique. Le nouveau terrain de tennis devrait être prêt vers la St-Jean-Baptiste 2004.

Le terrain de soccer, pour sa part, a été mis à niveau et un ensemencement de gazon a été fait cet automne. Tous ces travaux ont été réalisés par des bénévoles et n'ont engendré aucun coût pour la municipalité. Bravo à Jean-Pierre Laflamme et son équipe!

SOIRÉE MENSUELLE

À tous les 4^e samedi du mois, il y a la soirée dansante avec l'orchestre d'Aline Talbot. Prendre note que le coût d'entrée passera de 7\$ à 8\$ par personne à partir du 1^{er} janvier 2004. Ce prix d'entrée comprend la soirée dansante ainsi qu'un léger goûter après la soirée.

Pour information: Contactez Denis Blais au 259-7685.

FÊTES DU 275^e DE SAINT-FRANÇOIS EN 2004

Au mois de mars dernier, la municipalité avait passé une annonce dans le journal l'Écho pour inviter la population de St-François à former un comité en prévision des fêtes du 275^e en 2004. Malheureusement, nous n'avons pas assez reçu de participants. Donc, nous faisons une nouvelle tentative de recrutement. Il y aura une rencontre le lundi 8 décembre 2003 au bar du Centre des Loisirs à 19h30 pour toutes les personnes qui sont intéressées à former le comité organisateur des fêtes du 275^e. Une suggestion de canevas d'une programmation sera présentée sur écran comme élément de départ au futur comité.

Idéalement, les postes suivants devront être comblés au sein du comité: président, secrétaire, trésorier et quatre (4) postes de directeurs.

N'hésitez pas à vous impliquer car il serait dommage de ne pas souligner cet événement.

Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.

Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



Boulet

Encans Boulet inc.

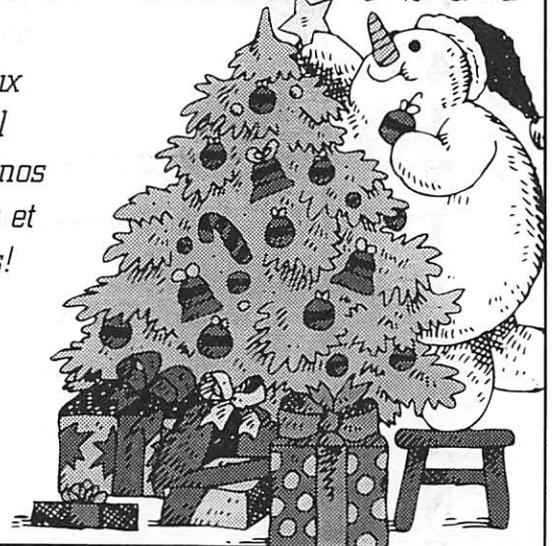
ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

Joyeux
Noël
à tous nos
clients et
amis!



CASSE-CROÛTE CHEZ MIKE

570, Chemin St-François Ouest
Saint-François

→ 259-2447



Petites annonces

À VENDRE

Congélateur à vendre 50" x 27" x 35 1/2" à prix abordable. On compose le 259-2291.

Devenir membre du journal, c'est poser un geste communautaire

En vous procurant votre carte de membre de votre journal communautaire au coût de 5\$, vous obtenez deux petites annonces tout à fait gratuitement. Vous avez un an pour vous prévaloir de ce privilège. Profitez de l'assemblée générale annuelle du journal qui se tiendra le mardi 9 décembre à 19h30 au Centre des Loisirs pour devenir membre. En devenant membre de votre journal, vous posez un geste communautaire.

AUTOPRO.
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

PLUS DE 41 ANS D'EXPÉRIENCE

Obonsoins

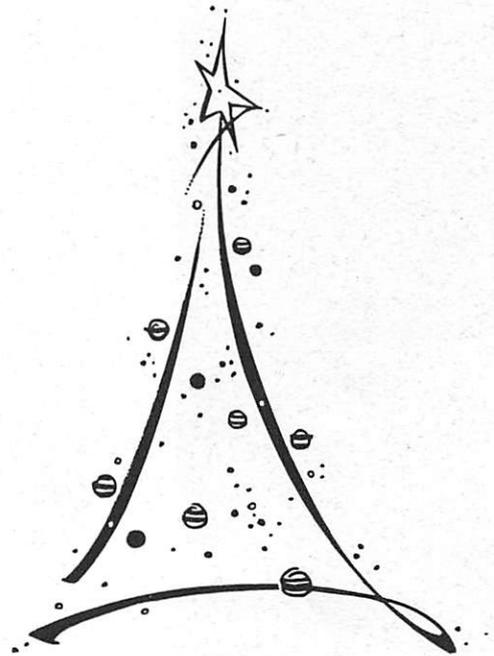
ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

Changements à l'horaire pour le mois de décembre 2003

Du 5 décembre au 5 janvier, la pharmacie sera ouverte de 9 h à 17 h, fermée le soir.

La pharmacie sera aussi fermée les 25 et 26 décembre et les 1^{er} et 2 janvier.



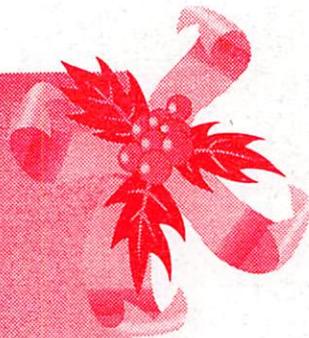
*Nous vous souhaitons
un joyeux temps des Fêtes!*

Pierre Martin

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



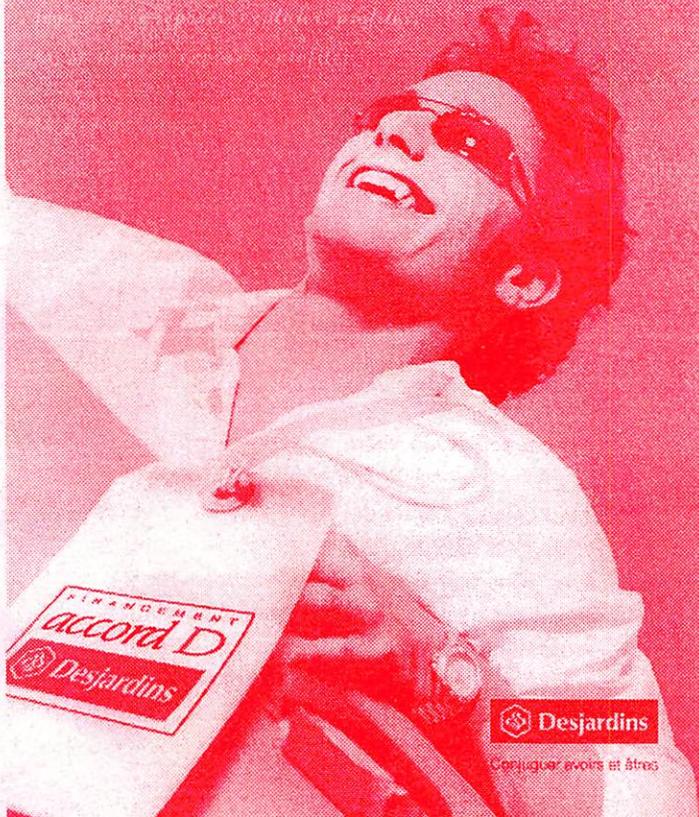


MAINTENANT DISPONIBLE
POUR VOS PRÊTS
RÉER

Nouveau

Profitez-en... c'est *accord D!*

Financement rapide à la caisse



NOUS VOUS SOUHAITONS À TOUS
DE TRÈS

Joyeuses Fêtes

**santé,
bonheur et prospérité.**

*Le personnel
et
la direction de la Caisse*



Desjardins

Desjardins
Conjuguer avoies et âtres

**Caisse populaire Desjardins
de la Rivière du Sud**